



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2025/3378

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) qu'il est saisi ~~que le fonctionnaire délégué est saisi que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de :

~~Permis d'urbanisme permis d'urbanisme de constructions groupées permis d'urbanisation modification d'un permis d'urbanisation certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Monsieur Sebastiano BUCCI** demeurant **rue de la Banque 4 boîte 11 à 4100 SERAING**.

Le terrain concerné est situé **rue Lamarche - 4102 SERAING (OUGRÉE)** et cadastré **SERAING 10e division, section B, n° 151 F 2**.

Le projet vise à **"construire un immeuble de trois niveaux comprenant une surface commerciale et deux appartements"** et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogation aux articles 414 et suivants du GRU et écart à la zone de construction imposée par le S.O.L (anciennement P.C.A 02 – Ougrée – A.M 21.11.91)

Article D.IV.40, al.2 du CoDT : "Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique."

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article ~~- D.IV.40 - R.IV.40-1 - D.VIII.13~~ du CoDT.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS PAR TELEPHONE**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33)**.

L'enquête publique est ouverte le 11 avril 2026 et clôturée le 27 avril 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, **27 avril 2026**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE